



Bulletin mensuel du maire 6^e édition

Bonjour chers citoyennes et citoyens de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

J'ai le plaisir de partager cette 6^e édition de mon bulletin mensuel. Je vous rappelle que l'objectif est d'accroître la transparence et les efforts de communication entre moi-même et les citoyens de notre municipalité. Plus précisément, ce bulletin a pour but de faire un récapitulatif sur certaines activités sur lesquelles nous nous sommes penchées récemment, et de donner un aperçu de celles sur lesquelles nous continuons à travailler à court terme.



Comité d'aménagement du parc municipal (CAPM) – Récapitulatif de la séance d'information publique

Le 18 avril dernier, nous avons tenu une session d'information publique afin que nos citoyens puissent avoir l'occasion de venir constater le travail accompli par le comité CAPM. Lors de cette session, nous avons partagé une présentation PowerPoint avec l'auditoire afin que ceux présents puissent bien comprendre la vision du comité et l'orientation préconisée pour notre parc municipal réimaginé. À la suite de cette présentation, ceux et celles présents/présentes ont pu nous poser des questions et demander des éclaircissements.

Voici un survol rapide de certains des thèmes abordés pendant la période de questions. Il ne s'agit pas nécessairement d'une liste exhaustive, j'ai voulu simplement fournir un aperçu des sujets dont il a été question.

Thèmes abordés :

- Réaction généralement positive face à l'ébauche proposée et les divers éléments qui en feront partie.
- Un certain questionnement quant à l'addition d'espaces de camping additionnels.
- Une préoccupation quant à la qualité du sol sur le site – une étude de caractérisation du sol pourrait être de mise?
- Malgré les réactions positives, certains notent qu'il faudra bien prévoir les coûts d'entretien annuel des nouvelles infrastructures afin de s'assurer que celles-ci soient bien maintenues une fois construites.

- Une suggestion de consulter l'étude de 1992 par Urbacom sur la mise en valeur du village afin d'en puiser des éléments applicables au besoin a été apportée.
- Quelques-uns notent qu'il faudra bien comprendre et prévoir l'impact de la circulation et de la supervision des lieux lors d'évènements d'envergures tels que les tournois de pêche.
- Plusieurs insistent sur l'importance d'assurer que ces lieux demeurent accessibles pour tous les résidents de LSM.
- D'autres notent le besoin éventuel d'accès à l'eau potable sur le site
- Ceux présents sont reconnaissants que les orientations préconisées par le CAPM et le Conseil reflètent les diverses clientèles (groupes démographiques) qui pourront profiter de cette espace (tout petits, adolescents, adultes, familles, aînés).
- D'autres expriment des préoccupations au sujet de l'état actuel de la rampe du quai public ainsi que de la transformation possible de la descente de bateau improvisé en plage non supervisée.

Je tiens à dire un merci bien particulier à ceux et celles qui ont bien voulu venir participer et partager leur point de vue, sachez que vos commentaires et vos suggestions ont été entendus et qu'ils guideront le CAPM pour la suite des choses. Ce n'est qu'un début!

[Retour sur la cueillette d'ordures dans le cadre de la journée de la Terre 2026](#)

Comme par les années passées, cette année encore, la municipalité de Lac-Sainte-Marie a organisé une corvée communautaire dans l'objectif de cueillir les déchets aux abords de nos routes. Un total de 20 citoyens se sont mobilisés pour cette activité.

De plus, les enfants de l'école Saint-Nom-de-Marie ont participé en faisant la cueillette sur les terrains de l'école. À tous ceux et celles qui ont bien voulu se joindre à nous, je vous dis un gros merci. Votre implication citoyenne est grandement appréciée et j'en suis très reconnaissant.

Je ne peux cependant pas laisser passer sous le silence ma déception quant à la participation citoyenne – en toute honnêteté, j'espérais que nous serions beaucoup plus. J'ose espérer que l'édition 2027 comptera beaucoup plus de citoyens. N'oublions pas que c'est à chacun et chacune de s'impliquer dans notre communauté afin de la faire rayonner.

[Retour sur le Festival Val-Gatinois](#)

La 17^e édition du Festival Val-Gatinois a eu lieu du 24 avril au 2 mai derniers. Encore une fois, ce fut un grand succès et une occasion en or pour accueillir des gens de partout dans notre MRC – il y avait des gens de Grand-Remous, de Montcerf, de Bouchette, de Blue Sea, de Kazabazua, de Gracefield, et j'en passe. Je suis allé à chacune des performances offertes, et dans tous les cas – WOW, quelles belles prestations de la part de tous les artistes invités. Nous sommes vraiment fortunés d'avoir un évènement d'une telle envergure chez nous!

Il va sans dire que le Festival Val-Gatinois est une belle fierté pour notre municipalité, MAIS c'est beaucoup plus que ça, comme en témoignent les multiples félicitations offertes par Mme la Préfète ainsi que par d'autres collègues au conseil des maires. Il s'agit d'une fierté pour l'ensemble de la MRCVG.

Bravo encore une fois aux organisateurs du festival, vous vous êtes surpassés encore cette année. J'ai déjà hâte à la 18^e édition pour voir quelles belles surprises vous nous réservez!

Dates à retenir !

Fête des Voisins — édition 2026

La Fête des Voisins, notre grand rassemblement communautaire ayant pour but de renforcer le sentiment d'appartenance à notre belle communauté, et surtout, de favoriser les liens entre nos citoyens, est prévue pour le 6 juin prochain. Je vous invite donc à ajouter cette date à votre calendrier et à consulter les informations transmises via notre page Facebook, notre site web et notre liste de contact !

Mots de la fin

N'oubliez pas que si vous avez des questions pour le conseil municipal, vous avez la possibilité de nous les faire parvenir par courriel, via la boîte de réception de la direction générale, à l'adresse dq@lac-sainte-marie.com. L'avantage de cette approche est que nous pourrons préparer une réponse complète et détaillée. Si ce n'est pas possible, vous pouvez toujours profiter d'une des deux périodes de questions qui ont lieu à chaque conseil municipal. Cela dit, le cas échéant, il est possible que nous ne puissions vous fournir une réponse détaillée sur le champ. Si c'est le cas, nous nous assurerons de faire le suivi avec vous dans les jours suivants le conseil.

Au plaisir de vous croiser dans les semaines et mois à venir!

Marc Beaudoin,

Maire, Lac-Sainte-Marie